

## Formation « Se Développer »

Ce stage est destiné aux **structures syndicales** et non pas à des militants individuels.

Les étapes de ce processus sont les suivantes :

- 1) Entretien UD ou FD/CFMS sur les **critères d'accès** à ce stage pour les syndicats et pour fixer une **période de stage** ;
- 2) L'UD ou FD fait le **choix des équipes** syndicales (2 à 4) pouvant suivre ce stage ;
- 3) Les syndicats retenus proposent, en accord avec l'UD ou FD (sur la base des critères d'accès), **2 à 4 camarades** dont le secrétaire du syndicat (ou section) ;
- 4) Les camarades pressentis sont individuellement **convoqués à la formation** selon les procédures habituelles ;
- 5) Au moins 2 mois avant le stage, les **futurs stagiaires sont réunis** à l'UD ou FD en présence d'un représentant de la confédération pour une journée de préparation, afin de prendre en compte leurs besoins et pour **leur permettre de préparer le stage** avec leurs instances respectives ;
- 6) Réalisation du stage "Se Développer" ;
- 7) Environ 6 mois après « journée de **suivi** »
- 8) En collaboration avec les UD ou FD, **suivis de ces syndicats** à travers des indicateurs (syndicalisation, scores électoraux, accords négociés ...).